

Réf: Dossier 236058

Avis de constitution

SOCIETE « ARY-CHANCE »

Siège ABIDJAN / COCODY-ANGRE, 7è TRANCHE
CARREFOUR BLUETOOTH EN FACE DU BAR BLUETOOTH.,
Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/07/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARY-CHANCE »

Objet : INSTITUT DE BEAUTE, SOINS, BIEN-ETRE, SOINS CORPORELS

MASSAGE;

SPA, HAMMAN, GOMMAGE

ONGLERIE, ESTHETIQUE, COIFFURE, COUTURE ET

MODE;

NEGOCE , ACHATS ET VENTE DE MATERIELS, D'ARTICLES DE COSMETIQUES ; IMMOBILIER (LOCATION DE RESIDENCES MEUBLEES) ;ACHAT, VENTE ET LOCATION DE VOITURES;

DIVERSES PRESTATIONS,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN / COCODY-ANGRE, 7è TRANCHE
CARREFOUR BLUETOOTH EN FACE DU BAR BLUETOOTH.,
Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle KOUADIO BOSSOMA ANTOINETTE
HERMANCE KHADY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09226 du 18/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60543/GTCA/RC/2023 du 18/12/2023

